

4 Économie

Plan de relance économique (PRE)

Le FMI accorde la 2e tranche de son appui budgétaire au Gabon

Maxime Serge MIHINDOU
Libreville/ Gabon

féricienne dans le cadre du Club de Libreville.

Réuni hier à Washington, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international a finalement validé le décaissement d'une somme de 420 milliards de francs au titre du mécanisme élargi de crédit (MEDC) au profit du Gabon, saluant les efforts du pays en matière d'assainissement des finances publiques. Notamment les dernières mesures de réduction du train de vie de l'Etat, la diminution de la masse salariale, ou encore l'apurement de la dette in-

Après plusieurs rounds de négociations entamés depuis le début de l'année, le Gabon a finalement réussi à remplir avec succès toutes les conditions d'éligibilité pour le décaissement de la 2e tranche de l'appui budgétaire du Fonds monétaire international dans le cadre de son Plan de relance économique.

Réuni hier à Washington, le Conseil d'administration du Fonds a validé le décaissement d'une somme de 420 milliards de francs au titre du mé-

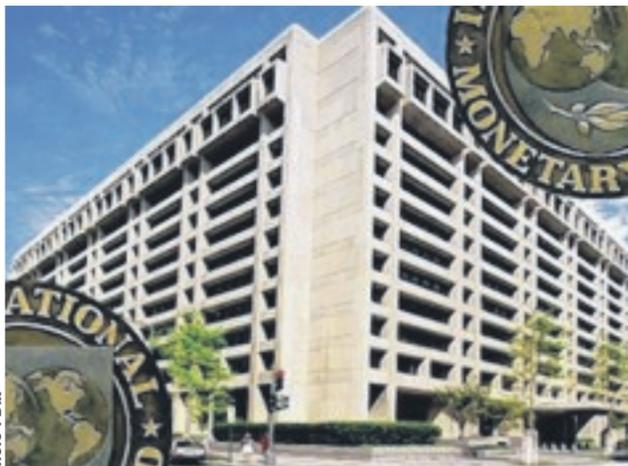


Photo : D.R

Le FMI a validé hier le décaissement d'un montant de 420 milliards de francs au profit du Gabon.

canisme élargi de crédit (MEDC) au profit du Gabon. Les administrateurs du FMI se sont dits satisfaits des premiers résultats des

réformes apportées par le gouvernement dans l'assainissement des finances publiques. Notamment les mesures fortes de réduction du train de vie de l'Etat adoptées dernièrement par l'exécutif, la diminution de la masse salariale, l'apurement de la dette intérieure dans le cadre du Club de Libreville, l'optimisation des recettes fiscales avec la mise en place prochaine de l'office gabonais des recettes, la levée des subventions sur les prix des carburants, la protection des dépenses sociales... Ils ont encouragé le Gabon à poursuivre le rythme de

ces réformes Pour rappel, les dernières missions du Fonds monétaire international conduites par Alex Segura-Ubierno avaient fait un certain nombre d'observations concernant notamment la mise en œuvre du Plan de relance économique dont les résultats avaient été jugés peu satisfaisants. Les missions s'étaient déclarées préoccupées par la faiblesse des résultats du programme, les dérapages budgétaires substantiels et les progrès décevants des réformes structurelles.

Location dans la commune d'Owendo

L'impératif du contrat de bail expliqué aux chefs de quartiers

Innocent M'BADOUMA
Libreville/Gabon

COMME pour Akanda mardi ("L'Union" d'hier), la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes, s'est rendue hier dans la commune d'Owendo. A l'Hôtel de Ville, Emmanuel Eyeghe Nze, directeur général de concurrence et de la consommation, a rencontré aussi bien le secrétaire général de la commune, Abraham Otounga, que les 21 chefs de quartiers avec qui il a échangé.

En gros, il s'est agi du rappel de la loi 15/88 du 30 décembre 1988 fixant le régime locatif des immeubles et locaux d'habitation ou à usage mixte, du rappel de l'ordonnance



Photo : I.MB

Emmanuel Eyeghe Nze (g) et Abraham Otounga (secrétaire général de la mairie d'Owendo), lors des échanges ...

N°2/75 du 16 janvier 1975 portant fixation des prix des loyers en République gabonaise... Bref, le directeur général de la concurrence et de la consommation a fait une synthèse de la réglementation nationale sur les baux. Aussi-t-il expliqué aux chefs de quartiers l'intérêt pour notre pays de ne plus laisser le secteur du logement locatif évoluer en marge de la loi. Naturellement, comme il

fallait s'y attendre, les chefs de quartiers ont fait part de la réticence des populations qu'ils administrent à cette initiative de l'administration, dans la mesure où, selon eux " quand ils ont construit leurs maisons, l'Etat n'a pas sorti de l'argent pour les aider ". Réponse du directeur général de la consommation et de la consommation : "Quand nous payons 500 francs au titre de la redevance muni-



Photo : I.MB

.... les chefs de quartiers de la commune d'Owendo

cipale lors de l'achat du billet de train, ou de la location d'une nuitée dans un hôtel, est-ce que l'Etat a aidé la Setrag à acheter des trains ou le propriétaire de l'hôtel à le construire ? La location des immeubles et locaux d'habitation ou à usage mixte est une activité commerciale comme toute autre activité commerciale. Et cela mérite que les gens se mettent en règle ", a-t-il tenté de convaincre. Avant de répondre aux journa-

listes que "des sanctions sous forme d'amende sont prévues. Mais nous ne sommes pas encore à la phase de la répression, mais à celle de la sensibilisation ". A souligner l'attitude positive des chefs de quartiers d'Owendo, qui ont plutôt posé des question d'ordre pratique et opérationnel. En effet, un chef de quartier ayant des contrats de baux sous seing privé, a confié qu'il signalait systé-

matiquement des contrats de baux pour des montants en-deçà de 200 000 francs.

D'autres points de discussion ont porté sur les impôts. Sur ce point, Emmanuel Eyeghe Nze a affirmé que cette campagne ne portait pas sur le paiement des impôts, mais plutôt sur la nécessité pour tout locataire et bailleur de disposer d'un contrat de bail. "La Direction générale des impôts apportera, le moment venu, des réponses sur ces questions. Pour l'heure, il est question que pour des loyers au dessus de 200 000 francs, les parties contractantes puissent se conformer à la loi en disposant de contrats de baux visés par la Direction générale de la concurrence et de la consommation ", a conclu Emmanuel Eyeghe Nze.

**Hydrocarbures/Champs de Rabi Kounga
Total Gabon cède ses parts à Assala Gabon**

MSM
Libreville/Gabon

TOTAL Gabon a signé un accord avec Assala Upstream Gabon S.A. pour la cession de l'intégralité de sa participation de 32,9% dans le champ de Rabi-Kounga, situé à terre au sud du Gabon, rapporte le site français Capital.fr. La

transaction représente un montant de 56 milliards de francs (100 millions de dollars) avant ajustements et reste soumise à l'approbation des autorités.

« Dans un contexte de prix du pétrole qui reste volatile, la vente de notre participation résiduelle dans le champ mature de Rabi-Kounga s'inscrit dans la continuité du recentrage stratégique de Total Gabon



Photo : I. MB.

Assala a racheté les actifs de Total Gabon dans le champ de Rabi.

entamé en 2017, visant à renforcer la compétitivité et la pérennité de la société », a indiqué Guy Maurice, président de Total Gabon. La simplification du portefeuille d'actifs permet à Total Gabon de mobiliser ses ressources sur les champs opérés en mer qui offrent plus de potentiel de développement à moyen terme. Total Gabon opère les sec-

teurs en mer d'Anguille-Ile Mandji et Torpille ainsi que le terminal pétrolier de Cap Lopez, avec une participation de 100%. La société détient également une participation de 42,5% dans le permis d'exploration en mer profonde de Diaba et une participation non-opérée de 65,3% dans le secteur en mer de Grondin.

CHANGEMENTS
COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 27/07/2018

Union Gabonaise de Banque
SiteWeb : <http://www.ugb-banque.com>

| FIXING | | | | VENTE BILLETS (sans frais) | |
|--------|----------|---------|---------|----------------------------|-----------|
| DEV | EUR/DEV | DEV/COT | DEV/CFA | DEV | CFA |
| XAF | xxxxx | xxxxx | xxxxxx | 1 EUR | 655,957 |
| USD | 1,1716 | 1USD = | 559,881 | 1 USD | 577,524 |
| CAD | 1,5287 | 1CAD = | 429,095 | 1 CAD | 457,417 |
| JPY | 129,9100 | 1JPY = | 5,049 | 100 JPY | 533,470 |
| GBP | 0,8886 | 1GBP = | 738,192 | 1 GBP | 787,117 |
| CHF | 1,1616 | 1CHF = | 564,701 | 100 CHF | 60 224,23 |
| ZAR | 15,4559 | 1ZAR = | 42,441 | 100 ZAR | 4 484,68 |
| MAD | 11,0550 | 1MAD = | 59,336 | 1 MAD | 62,68 |
| CNY | 7,9464 | 1CNY = | 82,548 | 1CNY | 85,02 |
| KES | 116,8840 | 1KES = | 5,612 | 1KES | 5,78 |

INDICES BOURSISERS

| | en date du | |
|-----------|------------|-----------|
| CAC 40 | 27/07/2018 | 5 461,78 |
| DOW JONES | 27/07/2018 | 25 564,81 |

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
27 Juillet 2018: 74,21